



ASSOCIATION
POUR LE PATRIMOINE
NATUREL ET CULTUREL
DU CANTON DE VAUD

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Mercredi 25 mai 2005
Lausanne, Buffet de la Gare
Salon
(19h00-21h45)**

1. Mots de bienvenue et communications du président

Devant 26 personnes, le président, Gilbert Coutaz, ouvre la 8^e assemblée générale de l'Association. Il fait circuler la liste de présences et excuse 17 personnes et une municipalité.

Cette assemblée 2005 a lieu plus tard que les précédentes pour permettre de faire coïncider l'envoi de la convocation avec celui du No 6 des *Documents*.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2004

Le texte, en ligne dans la rubrique « Présentations » à partir de mai 2004, projeté et à disposition sur les tables, est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président pour la période du 27 avril 2004 au 24 mai 2005

Le comité s'est réuni à trois reprises. Entre les séances, le bureau (formé du président, du trésorier et du secrétaire, avec l'aide de l'administrateur du site, Jean-François Cosandier) a traité les affaires courantes.

Notre association compte 236 membres : 109 membres collectifs (+ 13) et 127 membres individuels (+ 6).

L'inscription des membres dans l'annuaire électronique et le rappel pour la mise à jour favorisent les nouvelles adhésions. Le site a reçu depuis son ouverture, le 1^{er} juillet 2001, 25'433 visites, et 827'198 accès. Les deux derniers trimestres montrent une progression, de 300 à 700 visites mensuelles en moyenne à ce jour ; il compte plus de 300 notices différentes.

Le comité s'est préoccupé de la publication des *Documents* Nos 6 et 7. Jean-Louis Moret a assuré la mise en page du No 6, paru récemment (Easy-Document à Montagny), et a remis une première maquette du No 7.

Un dossier a été adressé à la Fondation du bicentenaire du canton de Vaud pour l'octroi d'un subside ; le Conseil de fondation a préféré attribuer ce montant à la publication de travaux historiques.

Le comité s'est inquiété de la décision de l'Etat de Vaud, à la fin de l'année 2004, de ne pas verser les subsides de la Protection des biens culturels aux communes et institutions qui en avaient fait la demande au début de l'année. Cette politique restrictive et préjudiciable a été confirmée pour l'année 2005 : aucun subside de la protection civile ne sera versé cette année.

La demande de subvention du comité auprès de la Loterie de la Suisse romande en faveur du site Memo Histoire (www.memo-online.com), pour étoffer la partie Histoire du canton de Vaud n'a pas été retenue.

Le comité s'est aussi inquiété de la volonté manifestée dans plusieurs milieux de restreindre, voire de supprimer le droit de recours des associations. Il a été informé du projet de refonte de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978, lancé conjointement par le Département de la formation et de la jeunesse et le Service des affaires culturelles. Il se réjouit que les travaux en cours étudient l'option d'une loi sur la culture et d'une loi particulière sur le patrimoine. Quelques membres de notre association, par leur position dans les institutions patrimoniales cantonales, participent aux réflexions en cours. Notre association sera inévitablement consultée, des travaux en relation avec les Etats généraux de 1997 seront pris en compte et actualisés sur certains points.

Le comité s'est préoccupé de trouver de nouveaux thèmes pour la série *Documents*. Le cahier projeté sur le patrimoine littéraire en Suisse romande, sous la conduite de Daniel Maggetti, directeur du Centre de recherches sur les lettres romandes, paraîtra en octobre prochain et permettra de lancer les *Deuxièmes rencontres des patrimoines* sur le thème « Des patrimoines émergents ». Ces rencontres sont agendées le 11 novembre 2005, à l'Aula du palais de Rumine. Deux autres cahiers devraient être consacrés aux géotopes et aux jardins, les journées du patrimoine 2006 étant placées sous le thème des jardins.

Comme chaque année, des retards dans l'encaissement des cotisations ont été enregistrés ; deux rappels ont produit leurs effets, mais exigent toujours de gros efforts du trésorier.

En 2007 aura lieu le renouvellement du comité. Il est important à la fois de pouvoir recruter pour faire de notre association une véritable tribune des patrimoines représentés dans le canton de Vaud et lui donner une autorité de référence dans les débats en cours et à venir en matière patrimoniale. Sans être une association faîtière, nous permettons aux divers patrimoines de se rencontrer, de faire connaissance et d'élargir l'assise de la réflexion. Le comité attend les propositions de membres pour le futur comité.

Le président remercie les membres du comité pour l'intensité de leur engagement.

4. Rapport du trésorier : présentation des comptes 2004

Rapport du trésorier (Frédéric Sardet) : au 1er janvier 2004, la fortune (au CCP 18-59831) était de CHF 6'741.30. Au 31 décembre 2004, le solde de l'exercice est de CHF 11'103.50, soit une augmentation de 65% du capital. L'absence de publications en 2004 explique ce solde positif aussi élevé ; 97,1% des recettes proviennent des cotisations et dons des membres.

Rappel :

Cotisation de membre individuel : Fr. 20.--

Cotisation de membre collectif : Fr. 50.-- au minimum

(Réduction de 50% pour les étudiants, les chômeurs et les retraités).

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Rapport lu par Anne Schranz (second vérificateur : Jurgen Haepers, en remplacement de Christophe Blaser).

Le rapport constate que le montant des cotisations est suffisant pour couvrir les dépenses annuelles courantes de l'APAV ; il souligne la bonne tenue de la comptabilité de l'association. Des dépenses importantes (Fr. 1'312.70) ont été consenties pour les frais de développements et de mises à jour du site.

6. Discussion et adoption des points 3, 4 et 5 par l'assemblée générale

Les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité.

7. Activités 2005-2006

Avec la convocation à l'assemblée générale, les membres ont reçu une invitation à participer à l'excursion du samedi 28 mai 2005 qui se déroulera à Lavaux. Le président engage les retardataires à s'inscrire (participants au nombre de 30 à ce jour). Au nom des deux organisateurs, Anne Leresche et Laurent Trivelli, ce dernier expose brièvement le programme de l'excursion, du bourg de Cully à celui

de Grandvaux (à pied), puis, après la visite et le repas à la Maison Buttin-de-Loës, retour à Cully par Riex.

Le comité a toujours l'intention d'organiser une conférence-débat publique autour des subventionnements de la confédération et du canton au patrimoine, en particulier aux monuments historiques ; il faudra trouver une bonne opportunité au moment où les restrictions budgétaires se font plus fortes.

L'association doit continuer à recruter et viser au regroupement des forces ; des actions ciblées auprès des membres de *Nature vaudoise* et du *Mouvement pour la défense de Lausanne* sont envisagées. L'annuaire électronique des acteurs du patrimoine y contribue et plusieurs rubriques du site sont fondées sur les apports directs des membres, l'agenda et les notes de lecture.

8. Divers et questions individuelles

Communication du président : rectificatif pour le No 6 des *Documents* ; en effet l'Association a bénéficié de l'aide financière de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains, et non de l'Association des Amis du Musée d'Yverdon. Que M. Pierre Pache, président de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains, accepte les excuses de M. Roland Cosandey, auteur de ce numéro des *Documents*, et celle de l'Association. Un signet sera désormais glissé dans les volumes qui seront diffusés depuis aujourd'hui.

Jean-François Cosandier demande aux membres et aux responsables d'institutions de lui transmettre des informations concernant l'organisation de manifestations et pour alimenter les notes de lecture ; contacts seront prochainement pris pour une mise à jour de l'annuaire.

Christine Amsler, présidente de l'Association romande des historiens des monuments (ARAM), manifeste son intérêt pour la discussion prévue sur les subventions. Elle s'inquiète en particulier pour le patrimoine construit.

Philippe Gmür, conservateur de la nature pour le canton de Vaud, s'inquiète de l'initiative du Grand Conseil visant à supprimer le droit de recours aux associations, considéré comme un frein à l'économie. La commission du Grand Conseil a proposé de suivre cette initiative ! (seuls deux cantons, le Valais et le Tessin, ne reconnaissent pas ce droit d'initiative).

L'assemblée ordinaire est levée à 20h00

En relation avec la sortie du 28 mai 2005, Laurent Bridel, professeur honoraire de l'UNIL (SSP, Lettres), géographe, spécialiste de l'aménagement du territoire, présente un exposé intitulé « Lavaux, un patrimoine mondial de l'humanité ? », destiné à évaluer les enjeux du dossier en cours de constitution qui devra être présenté à Paris, au siège de l'UNESCO, en janvier 2006. Il commente les diverses exigences du dossier de l'inscription et fait valoir que l'inscription n'a pas d'effets juridiques contraignants. Son intervention suscite diverses questions de l'auditoire. La préparation du dossier permettra de rapprocher de nombreux éléments de recherche dispersés et de démontrer que des études de fond manquent encore dans plusieurs domaines.

La séance est levée à 21h45

Le secrétaire
Gilbert Kaenel